

<https://ricochets.cc/Aubenas-interpellation-policiere-brutale-suite-a-une-prise-de-parole-critique-envers-la-police.html>



Aubenas : Interpellation policière brutale suite à une prise de parole critique envers la police

- Les Articles -

Publication date: lundi 1er février 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Prise de parole en soutien à la camarade interpellée hier lors de la manifestation d'Aubenas.

Un coup porté contre l'une d'entre nous est un coup porté à tous et toutes !
texte de la prise de parole :

Texte lu le dimanche 31 janvier, devant le commissariat d'Aubenas, par la militante interpellée le 30 janvier 2021, à l'issue de la marche des libertés à Aubenas.

Hier, j'ai participé à une manifestation pour protester contre les pouvoirs sans contrôle donnés à la police. J'y ai lu un tract dans lequel je dénonce les dérives constatées au sein de la police.

Suite à ça, en fin de manifestation, j'ai été harcelée, poursuivie par un agent de police qui nous filmait de manière insistante et intrusive, alors que la manifestation était tout à fait pacifique. Me sentant visée, acculée, j'ai rappelé devant elle l'enquête de la fondation Jean Jaurès et du SEVIPOF (traitant de la question du vote front national au sein des forces de l'ordre actives) parce que ça me renvoyait à toute la problématique du fichage des militantes et des militants, des manifestants et des manifestantes et son utilisation, donc au fichage généralisé.

À la fin de la manifestation, je repars avec un ami au parking afin de pouvoir rentrer avant le couvre-feu. Et alors que nous attendions une amie j'ai vu deux voitures de police arriver de chaque côté du parking. Deux agents se sont précipités vers moi en hurlant « vos papiers ! ». Ne comprenant pas ce qu'il se passait, je leur ai demandé la raison pour laquelle ils me demandaient mes papiers.

À ce moment, ils se sont rapprochés de nous en hurlant « tu ne veux pas nous donner tes papiers ». « Tu dois obéir à la police ». Puis, l'un des policiers a interpellé l'autre voiture en leur disant « Sépare-les, parce que sinon ils vont venir la libérer ». Sans qu'il ne se soit rien passé.

Ils ont été ensuite violents verbalement tout en se rapprochant de moi. Ils ont fini par m'acculer contre un grillage, m'empêchant ainsi de leur donner mes papiers. Un des policiers dit alors à son collègue : « menotte-là. On va la charger pour rébellion ».

C'est à ce moment-là que j'ai paniqué. Un des agents avait déjà menotté ma main gauche. Affolée, j'ai dit « pourquoi est-ce que vous me menottez ? » Je me suis débattue avec la main droite. Ils m'ont violemment jetée à terre. Un policier a appuyé avec son genou sur mon dos. J'ai appelé au secours parce que je sentais que je n'arrivais plus à respirer.

Ils m'ont menotté les mains derrière le dos. Lors de cette attaque, j'ai perdu mes lunettes dont j'ai besoin en permanence pour conduire, lire, travailler, regarder la télé... J'ai donc crié à plusieurs reprises « mes lunettes, mes lunettes ». Réponse d'un des policiers : « on n'en a rien à foutre de tes lunettes ». À ce moment, j'ai vu qu'il les piétinaient. Le second m'a dit « tu n'as pas besoin de voir ».

Cette interpellation m'a rappelé les heures sombres des dictatures d'Amérique du Sud et je me suis sentie totalement désemparée.

Les accusations qui sont portées contre moi sont les suivantes : CF CONVOCATION EN JUSTICE

Aubenas : interpellation policière brutale suite à une prise de parole critique envers la police

« D'avoir à Aubenas, (Ardèche), le 30/01/2021, en tout cas sur le territoire national et depuis temps n'emportant pas prescription, par parole de nature à porter atteinte à leur dignité ou au respect dû à leurs fonctions, outragé BOUSCHON Jean-Marie et MINELLO Guillaume, dépositaire de l'autorité publique, dans ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, en l'espèce en les insultant de SALE FLIC BANDE DE CONNARDS ».

Ma prise de parole a été filmée et je n'ai à aucun moment prononcé le mot ACAB censé inciter à « tuer des policiers ». Je ne l'ai pas fait... Et combien même l'aurais-je fait... À aucun moment, mon attitude ne justifiait aucun des gestes qui ont été commis par la police lors de cette interpellation, ni même cette interpellation. Alors quelles seront les suites ? Du côté de la police, je suis convoquée le 23 mars pour répondre des faits qui me sont reprochés.

Mais il n'y a pas que les suites que la police compte donner. Il y a les suites que nous, nous comptons donner :

Sur le plan légal, nous envisageons et travaillons avec nos avocats sur un dépôt de plainte qui couvrirait

- Le bris de lunettes
- la violence
- le manque de respect
- l'entrave à la liberté d'expression et de manifestations
- la calomnie portée par des personnes assermentés
- la détention abusive.

Ensuite, nous, organisations et citoyens appelleront à manifester contre les violences policières et pour le maintien et le respect de nos droits.

Un petit rappel : Des manifestants, des militants, des membres d'organisations sont actuellement sous le coup d'inculpations calomnieuses. Nous assistons donc à ce que nous dénonçons... Et que nous continuerons à dénoncer...

Nous sommes dans une petite ville. Nous nous connaissons tous, les forces de police nous connaissent. Nous ne les connaissons pas, par contre.

Une remarque : dans la déposition il est fait mention de l'ultra gauche. C'est quoi ? C'est une invention. C'est pour nous couper de la population. Et si c'est pour parler de violence.

Parlons-en.

Elle est avant tout une violence d'État.

([source du post](#))



Aubenas : interpellation policière brutale suite à une prise de parole critique envers la police 30 janvier 2021 : arrestation abusive après la manifestation

Partout, l'Etat terrorise, arrête, menace les contestations qui dérangent l'ordre établi.